

# Mairé

La lettre – Avril 2022

## Edito

En ce début d'année 2022, nous avons été nombreux à apprécier la levée des contraintes sanitaires liées au Covid 19 et à retrouver le plaisir des sorties et des rencontres. Les associations de notre commune ont redoublé d'efforts pour vous proposer de nouveau des événements festifs, sportifs, et toujours conviviaux. Profitons-en !

Dans l'incertitude de l'évolution de la situation sanitaire et des conséquences économiques liées à la guerre en Ukraine, la commune continuera ses investissements ambitieux mais nécessaires dans l'intérêt du village, en fonction des aides de l'État, pour ne pas avoir à augmenter les taxes communales.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de la réunion publique qui se clôturera par un pot de l'amitié à la salle polyvalente, le Vendredi 24 juin à 20 heures.

*L'équipe municipale*

## Point sur les investissements



### ➤ La mairie

Les travaux de la restauration de la mairie devraient s'achever prochainement. Le retard est dû à l'approvisionnement des menuiseries qui reste encore difficile.

La réinstallation aura lieu lorsque le nouveau mobilier sera installé.

Rappel des différents artisans intervenant :

- M. LENFANT pour les peintures, le parquet et l'isolation
- M. VAUCELLE pour l'électricité
- M. GALLAIS pour les menuiseries

### ➤ Jeux sur le terrain communal

La pose des deux jeux (balançoire et jeu à ressort) sur le terrain communal est en cours de finalisation.



➤ La salle polyvalente

Les nouvelles menuiseries côté sud de la salle polyvalente ont été installées par l'entreprise PELLE.

➤ Travaux à venir et renouvellement de matériel

- Achat d'une rotofaucheuse de marque GYRAX en remplacement de la faucheuse ROUSSEAU âgée de 40 ans
- Travaux de voirie (enrobé + caniveaux) sur la voie communale n°11 à Montant
- Réhabilitation de la cour de la salle polyvalente : enrobé + béton désactivé + création d'espaces verts
- Travaux dans la salle polyvalente : isolation des murs + VMC + peintures

## Infos flash

➤ Pose d'un défibrillateur

Un défibrillateur a été installé à côté de la salle polyvalente avec sa signalisation.



➤ Communication

Le site internet de la commune évoluera vers un nouveau site « **campagnol** » à la fin de l'année 2022.

Des bulletins municipaux sont encore disponibles à la mairie pour toutes les personnes qui le souhaitent.

➤ Téléphonie

Les deux pylones pour la téléphonie mobile sont installés à Lésigny sur Creuse et à Leugny. La mise en service est prévue pour début Juin. Ils sont équipés des 4 opérateurs.

➤ Biodiversité

Mairé s'inscrit pour une nouvelle année au concours « Village Fleuri 2022 ». Nous invitons donc tous les habitants à fleurir leur devanture.

Cette année encore, une jachère fleurie sera semée au niveau de la cabane de vigne et une table de pique-nique y sera installée.

La commission biodiversité continue ses actions de fleurissement du village pour améliorer le cadre de vie.

Comme prévu, un fleurissement des bords de mur et quelques allées en pelouse seront mis en place dans le cimetière.

La journée « plantation de haies » avec les élèves du SIVOS a eu lieu en Février. Les enfants étaient ravis de leur journée qui s'est déroulée en deux temps : le matin était consacré à de la pédagogie animée par un professionnel de la fédération des chasseurs de la Vienne. Dans l'après-midi, les enfants sont passés à la partie pratique avec les différentes plantations.



#### ➤ Tourisme

La commune poursuit son animation du village avec deux manifestations estivales :

- **Une rando croquis**, en partenariat avec le Grand Châtelleraut, aura lieu le **Lundi 11 Juillet**. Un artiste peintre initiera les participants à quelques croquis du village. Cette activité se déroulera dans la matinée avec 20 participants maximum. L'inscription se fera auprès du service tourisme du Grand Châtelleraut.
- **Un concert « De cours en jardins »** se déroulera au château de Rocreuse le **Mercredi 24 Août** : une présentation historique du château par les propriétaires sera suivie d'un concert et d'un pot de l'amitié. La participation à cet événement se fera sur réservation auprès de la mairie.

#### ➤ Citoyenneté

Notre village est un réel endroit où il fait bon vivre, c'est pourquoi le respect de quelques règles est primordial pour garder notre sérénité :

Le Conseil national du Bruit a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

- De 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

#### ➤ Info SIMER

Suite aux problèmes rencontrés pour le ramassage des ordures ménagères, Monsieur le Maire rencontrera le 22 avril une personne du SIMER pour corriger tous les désagréments occasionnés sur cette collecte.

➤ Vie des associations

- Le comité des fêtes organise des évènements :
  - Le 28 Mai : Concours de pétanque sur le terrain de boules communal
  - Le 26 Juin : Loto
  - Le 6 Août : Méchoui
  - Le 11 Septembre : Loto
  
- Mairé Découvertes : le renouvellement du bureau a eu lieu le 12 Avril. Quelques évènements sont prévus cette année :
  - Le 21 Mai : A la découverte des Orchidées
  - Le 2 Juillet : A la découverte de nos nouveaux chemins de randonnées
  - En septembre ou octobre : sortie ornithologique en Brenne
  
- Mieux Vivre à Mairé : l'association tiendra son Assemblée Générale le Samedi 14 Mai à 18h à la salle polyvalente de Mairé.

➤ Point saison

Les douceurs du printemps sont déjà bien présentes. Profitez bien des premiers rayons de soleil !

Le chant des oiseaux nous rappelle qu'il faut éviter de tailler les haies entre la mi-mars et fin Juillet pour la nidification.



➤ Bulletin municipal

- Réponses au quizz : l'étang de la Malsassière / la grille de l'ancien château de Mairé / le terrain communal de Montant / le chemin de la Vacheresse (mitoyen avec Oyré)
- Un oubli s'est glissé dans le bulletin municipal. Il convient d'ajouter une naissance en 2021 : Shun MARONNEAU-AUBRY

**Infos utiles**

Site internet de la commune : [maire86.fr](http://maire86.fr)

Dates à retenir :

- Les dimanches 12 et 19 Juin : élections législatives
- Vendredi 24 Juin 2022 : réunion publique à la salle polyvalente à 20h. Elle permettra de faire le bilan sur les deux années passées.

Permanence des élus : Pas de permanence fixe. Vous pouvez rencontrer le Maire ou la 1<sup>ère</sup> adjointe sur rdv.